

Embargo : 22 septembre, 11 heures

## Communiqué

### **Le développement du territoire de la CMQ d'ici 2024 LES ÉLUS PRÉSENTENT LEUR VISION ET SE METTENT À L'ÉCOUTE DE LA POPULATION**

(Québec, le 22 septembre 2004) – À travers le projet d'énoncé de vision stratégique de développement, les élus de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) proposent une feuille de route ambitieuse pour les 20 prochaines années. Par des actions multiples dans six chantiers, ils visent une communauté plus riche... plus solidaire... plus saine et durable... plus créative... mieux aménagée... et plus accessible. La population et les organismes de Québec, de Lévis et des MRC de La Côte-de-Beaupré, de L'Île-d'Orléans et de La Jacques-Cartier sont maintenant invités à prendre connaissance du travail de planification accompli et, pour ceux qui le désirent, à se faire entendre du 28 septembre au 12 octobre prochain, à l'occasion de cinq assemblées publiques.

C'est ce qu'a fait valoir aujourd'hui le préfet de la MRC de La Jacques-Cartier et président de la Commission consultative sur le projet d'énoncé de vision stratégique de développement du territoire de la CMQ, M. Michel Giroux. Il sera secondé dans cet exercice par les conseillers municipaux Guy Poirier et Jacques Joli-Cœur de Québec et Alain Lemaire de Lévis.

#### **Rendre compte, expliquer et écouter**

Déjà, en juillet dernier, le projet d'énoncé de vision a été transmis à quelque 250 intervenants répartis aux quatre coins du territoire métropolitain. Le document est également diffusé dans le site Internet de la CMQ à l'adresse [www.cmquebec.qc.ca](http://www.cmquebec.qc.ca). La CMQ complète actuellement le tournage d'une vidéo de 15 minutes illustrant les défis auxquels fait face le territoire, de même que les orientations proposées par les élus dans chacun des six chantiers. Ce document pédagogique sera présenté au début de chaque assemblée publique afin de dépasser le côté parfois aride de tout exercice de planification stratégique.

Les organismes et les personnes qui le souhaitent peuvent acheminer un mémoire écrit. Les intervenants pourront de plus être entendus par les commissaires lors des assemblées publiques et disposeront d'une période de 15 minutes pour ce faire.

Les diagnostics posés par la CMQ sont-ils justes? Les défis et orientations proposés sont-ils appropriés? Les pistes d'action envisagées sont-elles pertinentes? Est-il possible de se donner une vision intégrée de notre développement métropolitain? Si oui, comment la mettre en œuvre? Voilà autant de questions qui sont adressées aux personnes et aux organismes qui prendront connaissance du travail de réflexion des élus qui s'est échelonné sur plusieurs mois.

## Horaire des assemblées publiques

Date	Heure	Lieu	Adresse	Date limite de réception des mémoires et d'inscription aux présentations
<b>Mardi 28 septembre</b>	19 h à 22 h	MRC de L'Île-d'Orléans	Gymnase Sainte-Famille 3894, chemin Royal Sainte-Famille	18 septembre
<b>Mercredi 29 septembre</b>	19 h à 22 h	MRC de La Jacques-Cartier	Centre communautaire Philippe-Laroche 46, chemin du Village Lac-Beauport	19 septembre
<b>Mardi 5 octobre</b>	14 h à 17 h 19 h à 22 h	Québec	Salle du conseil CMQ 1130, route de l'Église Sainte-Foy	25 septembre
<b>Jeudi 7 octobre</b>	19 h à 22 h	MRC de La Côte-de-Beaupré	Centre communautaire Olivier-Le Tardif 277, rue du Couvent Château-Richer	27 septembre
<b>Mardi 12 octobre</b>	14 h à 17 h 19 h à 22 h	Lévis	Centre civique 955, rue de l'Hôtel-de-Ville Saint-Jean-Chrysostome	2 octobre

### Malgré son caractère abstrait, un exercice qui touche le quotidien des gens

Adopté en mai dernier, le projet d'énoncé de vision stratégique propose un diagnostic, des défis et des orientations de même que des pistes d'action pour chacun des six chantiers retenus. Ces chantiers – l'économie, le milieu social, l'environnement, la culture, l'aménagement du territoire et les transports – affectent directement la qualité de vie des quelque 700 000 personnes qui habitent le territoire métropolitain. Que ce soit par le type et le nombre d'emplois qui se développeront ou pas dans l'agglomération, les moyens déployés pour contrer la pauvreté et l'exclusion, la qualité de l'air et des plans d'eau, la vitalité de la vie culturelle, les choix d'aménagement de notre territoire ou l'amélioration des services de transport en commun, la vision proposée par les élus de la CMQ touche le quotidien de celles et ceux qui habitent le territoire métropolitain et contribuent à son développement socio-économique.

- 30 -

Source : Benoît Massicotte  
Coordonnateur aux communications et aux consultations  
641-6250, poste 1210